



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 5 octobre 2015

Lundi 05 octobre, 1er Comité de Pilotage de Mayotte 2025

Comme annoncé lors de la 1^{ère} réunion des signataires du 09 juillet dernier, ce lundi 05 octobre 2015, s'est tenu le 1^{er} comité de pilotage relatif à la mise en œuvre de Mayotte 2025 en présence des élus pilotes et sous la présidence de M. Seymour Morsy, Préfet de Mayotte.

Impulsé par le Président de la République, le document stratégique « Mayotte 2025 » est le fruit d'un travail commun des élus et des services de l'État.

Signé par le Premier Ministre et 7 élus de Mayotte, le 13 juin dernier, ce document porte l'ambition d'achever la départementalisation, de définir les axes de développement stratégiques du territoire et d'en déterminer les priorités dès maintenant et pour les 10 années à venir.

Afin de donner de la visibilité et d'assurer un suivi des actions annoncées, le Préfet de Mayotte et les élus pilotes ont convenu de se réunir à 3 mois pour établir un point d'étape. Un second rendez-vous se tiendra à 6 mois devant le Président du Conseil Départemental et le Préfet de Mayotte, puis à un an, devant la Ministre de l'Outre-mer afin de rendre compte du travail accompli.

À ce jour, près de quatre mois après la signature de Mayotte 2025, 55 mesures ont déjà été mises en œuvre, sur les 324 actées pour l'horizon 2025.

Ce 1^{er} comité de pilotage a permis de définir une méthode de travail afin que les actions se poursuivent de façon efficace et conjointe entre les élus pilotes et les sous-préfet co-pilotes.

Tous les participants ont manifesté leur détermination à contribuer activement à la mise en œuvre de Mayotte 2025, au service du développement économique, social et environnemental du département.

Mayotte 2025, déjà du concret

Exemple de ce qui a déjà été fait

Un cadre institutionnel performant

- Création des intercommunalités
 - Formation des agents pour les programmes européens
- Création d'une Direction des Affaires Culturelles de plein exercice
 - Création d'un diplôme universitaire « Islam et République »
- Signature pour 9 communes de la charte de bonne gestion administrative et financière

Une éducation de qualité, des formations et une politique d'insertion au service de la jeunesse

- Mise en place de la cellule de construction et suivi des restructurations dans le 1^{er} degré
 - Créations de 5 nouveaux réfectoires
- 13,3 millions d'euros en dédiés aux constructions scolaires cette année aux quels se rajoutent les 14 millions de 2014, soit 150 salles de classes et 6 réfectoires
 - Classement en éducation prioritaire de tous les collèges et lycées
 - Création d'une école de la 2^e chance
- Création d'une plate-forme de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme
 - Création d'un Centre de Formation Académique (CFA)

Un tissu économique développé

- Mise en place d'une ligne directe Dzaoudzi-Paris en juin 2016
- Création du Comité régional des pêches maritimes et élevages marins
- Adoption par le Sénat et l'Assemblée Nationale du projet de loi Outre-mer

Un secteur sanitaire et une cohésion sociale exemplaire

- Pose de la 1^{ère} pierre de l'hôpital de Petite-Terre en présence du Premier Ministre, Manuel Valls, et dont l'ouverture est prévue en 2019
- 10 millions d'euros de fonds européens (FEDER et FSE) sont consacrés à la création du foyer de l'enfance
 - Création du nouveau Centre de Rétention Administrative

Une politique de l'habitat et de la ville adaptée

- Signature de l'ensemble des Contrats de Ville Nouvelle Génération

Une gestion durable des richesses naturelles du département

- Demande de classement pour obtenir l'inscription du lagon un patrimoine mondial de l'UNESCO



